

Assemblée Générale du 11 septembre 2019

Rapport moral

Comme je l'indiquais dans le dernier courrier que je vous ai adressé, les difficultés nous ont conduit à reporter l'assemblée générale.

Nous sommes confrontés à des difficultés de fonctionnement que j'ai déjà exposées au cours des précédentes assemblées générales, qui perdurent et s'aggravent.

Ces difficultés affectent aujourd'hui nombre d'associations. Aujourd'hui l'action collective au sein d'une structure n'emporte plus l'adhésion. La confiance s'est érodée à l'égard des politiques, des structures syndicales mais aussi des structures associatives. Le gouvernement actuel a aggravé cette situation en ignorant ou en contournant les structures organisées pour finalement ne pas trouver d'interlocuteurs dans les représentants de collectifs tels « les gilets jaunes » lesquels ne font pas émerger de négociateurs. Beaucoup pensent que les collectifs permettent une plus grande liberté. Mais beaucoup d'entre eux ne mesurent pas que l'action se conduit dans un travail approfondi et dans la durée. Il est vrai aussi que les multiples concertations (certaines pour gagner du temps) finissent par lasser même les plus militants.

Dès qu'il s'agit de prendre des responsabilités impliquant une action solidaire dans la durée, il n'y a plus personne. Combien de personnes avons-nous accompagnées lors de leurs difficultés qui ne se sont plus ensuite manifestées. Il faut une situation grave dans un établissement pour que les familles se manifestent, adhèrent, mais l'action ne tient que si localement une ou deux sont leaders. Il ne suffit pas de protester (même en associant les médias) pour que les choses changent et l'écoute des pouvoirs publics ne s'améliore pas tout au contraire.

Les membres de notre conseil d'administration vieillissent et nous ne parvenons pas à convaincre de nouveaux membres à s'engager. Nous ne sommes plus aujourd'hui que quatre à conduire l'association. La secrétaire souhaite se retirer pour raison de santé.

Plus que jamais il faut défendre face à des difficultés croissantes touchant établissements, services à domicile, déserts médicaux et hôpitaux.

Serons-nous absents alors que des décisions nous concernant se prennent qui vont peser sur la vie quotidienne pour nos parents mais aussi déjà pour nous-mêmes.

Depuis **douze ans**, notre action avait permis de faire fonctionner des **conseils de vie sociale** dans les établissements, (même si c'est encore perfectible), **améliorer ou corriger certaines organisations**, de nous faire **entendre** auprès des services d'aide à domicile de faire reconnaître nos compétences par le Conseil Départemental ou l'Agence Régionale de Santé.

J'ai été élue à la vice-présidence du Conseil Départemental Citoyenneté et Autonomie (formation âge). Il ne s'agit pas d'une posture honorifique mais bien de peser sur les décisions départementales et régionales.

Nous avons gagné l'accès aux médias. Je suis intervenue à plusieurs reprises sur France bleue pour expliquer ce qui se prépare dans le domaine de la prise en charge de la perte d'autonomie et de la réforme des retraites.

Les établissements sont en grandes difficultés budgétaires. Ils épuisent le peu de réserves qu'ils avaient économisées. **Ils ne parviennent plus à recruter.** Les aides-soignants sont de moins en moins nombreux tellement les conditions de travail sont dures, les métiers ne sont pas considérés et les rémunérations pas attractives. Les CDD sont généralisés. La situation des infirmiers est comparable. Les familles ne doivent pas considérer que leur cas particulier mais se préoccuper de la situation globale en prenant une part plus active dans les conseils de vie sociale pour savoir comment ça marche et faire remonter dysfonctionnements et propositions.

Les services à domicile sont en grande difficultés. Outre leurs problèmes budgétaires, ils **ne parviennent plus à recruter.** Les métiers d'aide à domicile sont peu considérés, souvent précaires à temps partiel imposé et peu rémunérés. Il ne s'agit plus d'assurer un salaire d'appoint dans une famille mais de pouvoir vivre de son travail. **Des personnes bénéficiant de l'APA sont aujourd'hui en liste d'attente** faute de personnel disponible. **Un audit** commandé par le Conseil départemental et la direction départementale du travail (auquel j'ai participé) vient de rendre son rapport. Un **plan d'action d'envergure** doit être mis en place dans les délais les plus rapides. Il suppose des modifications profondes sur l'organisation et la gestion des personnels et des financements pour attirer des personnes en particulier les jeunes vers ces emplois (perspectives de CDI, rémunérations, permis de conduire, aide aux déplacements).

Les personnes âgées et leurs familles sont parties prenantes de cette nécessaire reconnaissance. Elles doivent s'impliquer collectivement, car nous sommes tous certes des cas uniques mais à gérer dans le cadre d'une collectivité. **Si nous voulons que ces services demeurent tels qu'ils sont aujourd'hui gérés par des associations, et non livrés au secteur commercial**, il faut faire l'effort de respecter le plus possible les plannings, consommer les heures qui nous sont allouées, mettre à disposition du personnel les moyens nécessaires en petit matériel.,

Les grandes concertations ouvertes en début d'année pour endiguer la crise des « gilets jaunes » hormis les mesures d'urgence annoncées en décembre par le Président de la République **marquent les pas.**

Les **concertation spécifiques aux personnes âgées** préalable à l'élaboration de la loi Grand Age promise avant la fin de cette année **se sont arrêtées** pour le moment **à la publication du Rapport Libault .**

Déjà la **Cour des Comptes** dit qu'il ne sera **pas possible de répondre en même temps aux besoins des hôpitaux et des EHPAD sous peine d'aggraver le déficit budgétaire**. Leitmotiv qu'on nous serine depuis des années. La question ne se pose pas quand il s'agit de voter les aides aux entreprises.

Si ce gouvernement renonce une fois de plus au vote d'une loi sur l'accompagnement des personnes âgées en perte d'autonomie, les personnes âgées devront faire face avec leurs propres moyens aux difficultés rappelant ce que nous avons connus avec nos grands-parents.

De nombreux retraités sont déjà pauvres et il est à craindre de l'avenir pour les aidants qui seront touchés par la réforme des retraites.

Concernant l'avenir de BVE 36, nous proposons de maintenir les actions engagées jusqu'à leur terme dans la mesure de nos moyens espérant un sursaut des usagers.

Cordialement

Claudette BRIALIX

Rapport d'activités

Conseil Départemental Citoyenneté et Autonomie

Nous assurons les bureaux et les séances plénières ainsi que la vice-présidence de la formation Age (le mandat se termine en septembre 2020)

Nous travaillons étroitement avec la formation handicapés.

Des échanges avec les autres départements de la Région Centre ont débutés.

Filière gériatrique (piloté par l'ARS)

Nous poursuivons le suivi des groupes de travail et le suivi du comité de pilotage

EH-AGES 36

Pour la 3^{ème} fois, nous participons au comité de pilotage du projet d'établissement lequel concerne le CDGI, l'hôpital local de Valençay, l'hôpital local de Levroux et l'EHPAD de Vatan. (Soit 1350 lits)

Nous participons au comité de suivi de l'Equipe mobile gériatrique.

Nous avons participé en qualité d'intervenant à des journées de formation inter établissements

Indriance (CH Châteauroux le Blanc et EHPAD rattachés)

Nous sommes toujours concertés sur les établissements de Saint Gaultier et Argenton.

Nous nous sommes retirés du comité de rédaction du journal des usagers du CH Châteauroux le Blanc par manque de temps mais aussi parce que le journal était très encadré par la direction.

Services d'aide à domicile

Nous avons participé à l'audit lancé par le conseil Départemental et la Directe

Nous sommes intervenus dans une réunion de service de l'ASMAD .

UNIOPSS Centre

Nous participons autant que possible aux travaux de la commission EHPAD ainsi qu'au GLASS 36 (groupe réunissant l'ensemble des associations sociales et médicosociales du département).

Divers

Nous ne sommes hélas pas en mesure de répondre aux sollicitations du CCAS de Châteauroux.

Medias

Plusieurs participations sur France Bleue sur la dépendance et la réforme des retraites.

Plusieurs communiqués dans les journaux locaux

Fonctionnement de l'association

Le conseil d'administration s'est réuni 3 fois

Nous n'avons pu publier que deux bulletins